

## Le mot de l'équipe régionale

LA LOI DALO petit à petit prend forme, et devient une réalité. Certains d'entre nous, sont dans des commissions de médiation, d'autres sont référents pour les publics, et toutes les structures fjt deviennent potentiellement des réponses pour les exclus de l'hébergement.

Et là, le doute apparaît :

*R..22 ans, est à la résidence des jeunes travailleurs depuis quelques mois, son admission s'est faite avec réticence car il présentait quelques difficultés de comportement, mais l'équipe a pensé que cela valait le coup de lui permettre, à travers cette proposition d'accueil de se poser pour rebondir, trouver un nouveau job, se créer des relations, et de reprendre pied grâce à un environnement porteur. Mais R. après moult tentatives n'y arrive pas, la situation se dégrade : les tensions, les insultes se multiplient, l'agressivité est omniprésente. un avertissement, puis un deuxième puis la goutte d'eau : passage à l'acte, agression d'un salarié : exclusion.*

*R. est dehors, les CHRIS sont saturés, et de plus il n'a pas le profil, difficultés certes mais pas suffisantes pour être admis en hébergement spécialisé...Il zone, se fait héberger à droite et gauche et saisit la commission de médiation sur les conseils d'un travailleur social de secteur qui présente sa situation à la commission de médiation qui statue au regard de la situation..... sur un hébergement..... en foyer de jeunes travailleurs...*

La loi DALO nous concerne. Nous n'en doutons pas !

## SOMMAIRE

Editorial	p1
Le mot de l'Equipe Régionale	p1
Au fil du réseau URHAJ Bretagne	p2
L'Accueil des apprentis : retour sur la rencontre URHAJ-Conseil Régional	p2
Retour sur la formation « Public en perte de repères »	p3
Le plan de développement régional : Bilan 2007 et programmation 2008	p3
Regard sur les nouvelles structures FJT ouvertes en 2007	p4
Lecture Simple et Double	P4
Calendrier	p4

## EDITORIAL

Par Claude Bouillon Président Union Régionale Bretagne

En ce début d'année nous nous devons de regarder droit devant, avec beaucoup d'espoir pour un devenir meilleur, pour nos jeunes, pour nos associations et leurs projets, pour notre Union Régionale.

Nous ne pouvons envisager demain, sans un solide appui sur la connaissance de nos expériences et sur celles des autres que nous aurons voulu et su partager. Il y va de notre enrichissement humain, au travers de l'augmentation de nos potentialités dans la mise en place de nos projets : « de leur mise en musique ».

D'une jeunesse en risque d'une panne d'espoir, nous voulons parvenir à une jeunesse en quête de devenir. Notre choix d'aider ces jeunes à franchir ce cap : celui du « grandissement », ne manque pas d'audace. Les jeunes qui s'adressent à nous connaissent pour certains, un milieu familial davantage marqué par le doute, que par le plaisir à entreprendre.

Une sorte de « dé croyance » en l'avenir.

Et pourtant, portés par la charte et les valeurs citoyenne qu'elle prône, nous sommes attelés à positiver les choses, à regarder avec intérêt ce qui en «lui» peut devenir porteur, parce que nous croyons dans sa capacité à rebondir, dans sa qualité à devenir un citoyen. Nous sommes là pour étayer, parce que nous le savons capable de devenir preneur, acteur d'un changement : le sien.

De la qualité de notre regard dépend notre capacité à l'accepter avec ses potentialités. Nous sommes des « proposants », « des passeurs », sachant bien sur que seul, il décide.

Ni lui, ni sa volonté, ou sa capacité de progresser ne nous appartiennent.

Chaque association du réseau porte donc en elle ce message, et travaille à le mettre en œuvre sur son territoire d'influence et sur sa commune.

Collectivement les associations se sont donné un outil régional pour favoriser les échanges, additionner les idées, mutualiser les compétences et concevoir et défendre une politique adaptée aux situations de jeunesse sur la Bretagne.

Et le temps passé en Région à l'union est un bon placement pour nos entreprises, pour notre entreprise.

C'est l'intérêt majeur de cette représentation démocratique régionale et c'est la force de l'Union.

Pour qu'elle continue à être force de proposition et pour qu'elle soit encore plus dynamique, elle doit s'appuyer sur votre engagement.

En 2008, nous sommes encore appelés à être entendus, confrontons nos réflexions sur les pratiques de nos actions.

La société est en perpétuel changement, la jeunesse évolue, nos Associations n'ont d'autres choix que de progresser, c'est à ce prix que chaque bénévole peut légitimement tirer fierté de son engagement.

Meilleurs vœux à tous.

## AU FIL DU RESEAU URHAJ BRETAGNE

### ☞ ETUDES HABITATS JEUNES ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

#### *De nouveaux territoires d'étude :*

- **La Communauté de Communes de la Bretagne Romantique** : Dans le cadre de son étude PLH, menée par Habitat et Développement Bretagne, elle a souhaité qu'une attention particulière soit portée à la définition des besoins habitats jeunes. Une analyse va donc être réalisée par Habitat et Développement et l'URHAJ Bretagne. Analyse qui donnera lieu à la mise en place d'une Maîtrise d'Ouvrage Collective.

- **La Communauté de Communes du Pays Léonard** : S'interrogeant sur les modes de maintien de sa population jeune, les effets de la proximité de Morlaix sur cette population, les réponses habitat à apporter aux jeunes en insertion, en emploi parfois saisonnier et en formation sur le territoire, et dans ce cadre sur la pertinence de développer une réponse de type FJT, la communauté de communes a sollicité l'URHAJ pour réaliser une étude de besoins. Nous avons répondu à cette sollicitation en partenariat avec Habitat et Développement Bretagne et Idéa Recherche.

*Concernant les missions d'études auxquelles participent l'URHAJ pour le département d'Ille et vilaine et sur la Communauté de Communes du Pays d'Auray, les phases diagnostics sont terminées et les missions entrent maintenant dans la détermination d'axes opérationnels.*

### ☞ FORMATION

La Commission Formation s'est attachée à vous transmettre le programme de formations URHAJ 2008 en octobre afin que vous puissiez inclure les formations dans votre plan de formation. Nous vous avons transmis avec les programmes des fiches d'inscription, nous vous demandons de nous les retourner au plus vite, afin que nous puissions poursuivre la mise en œuvre des formations prévues.

A ce stade peu de réponses.

### ☞ LES GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS

#### **Le groupe santé**

Voici un groupe en pleine santé, qui s'est élargi de deux nouveaux membres et qui arrive dans la phase 2 du projet : recueillir la parole des jeunes. Nous avons élaboré un questionnaire que nous avons éprouvé avec les jeunes à St Malo et à St Brieuc (nous en profitons pour remercier ces deux structures qui nous ont permis de valider le travail du groupe) ; nous avons maintenant un outil tout à fait performant qui va nous permettre de recueillir dans les prochains mois la parole des jeunes sur leur santé et particulièrement les conduites addictives : Préalable nécessaire à la mise en place d'actions à venir pour la suite.

#### **Le groupe outils et pratiques**

Familièrement appelé GOP par ses participants, il est en train d'organiser une journée de réflexion sur la socialisation des jeunes en FJT à destination des animateurs et des directeurs avec une intervention extérieure d'un sociologue. Elle est prévue aux environs du 15 mai.

**Le groupe « mobilité/sécurité routière »** : Ce groupe créé en 2004, a été réactivé en septembre 2007 à l'occasion de la proposition de l'UNHAJ de mettre à disposition des FJT un prestataire extérieur œuvrant dans le secteur de l'insertion par la mobilité. Il a pour fonction d'accompagner les FJT dans leur réflexion et de les aider à préciser, formaliser et à rendre lisible leurs actions et leurs rôles en terme de mobilité et de sécurité routière. Pour l'heure, 2 rencontres ont été réalisées, l'ensemble des départements étaient représentés à l'exception du Finistère. Le travail du groupe s'oriente vers la définition de moyens et d'axes d'évaluation de la capacité d'un jeune à se déplacer sur la ville et sa capacité à intégrer une formation et/ou un dispositif relatif au permis de conduire, afin de mieux l'orienter mais aussi de pouvoir l'accompagner vers la mobilité et dans l'accès au permis de conduire.

### ☞ APPEL A MOBILISATION POUR ORGANISER LE DESORMAIS TRADITIONNEL RENDEZ-VOUS INTER-FJT ESTIVAL.

Après 4 rencontres inter-FJT, il serait dommage de rompre une telle dynamique. Mais pour l'heure nous n'avons pas connaissance qu'une association ait pris en charge l'organisation de l'inter-FJT 2008.

Il n'est pas trop tard, donc n'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure et à nous en informer, nous pouvons être un relai dans l'organisation.

## L'ACCUEIL DES APPRENTIS : RETOUR SUR LA RENCONTRE URHAJ-CONSEIL REGIONAL

La rencontre avec le Conseil Régional et particulièrement MR CORMIER a permis de clarifier la position de la région vis à vis des apprentis, des associations FJT et vis à vis également des Chambres des Métiers.

Nous avons **exposé les réalités de l'accueil des apprentis** dans nos structures ; les difficultés liées aux statuts des apprentis, à l'alternance, à la précarité de leur ressources, à leurs comportements. Nous avons également parlé des difficultés des associations dans la gestion de l'alternance et dans la prise en compte des apprentis en dehors des temps de formation (internat, action socio-éducative adaptée aux modes d'accueil) et nous avons abordé aussi **l'insuffisance des moyens affectés** à la prise en charge des apprentis dans ce cadre là.

C'est sans doute, en partie la perspective d'une **plus grande lisibilité de l'action** conduite par le Conseil Régional qui a été à l'origine de la modification du versement de l'aide pour les apprentis.

C'est également par souci d'équité que **le versement est individualisé en fonction de l'âge du jeune apprenti et de son niveau de qualification.**

Même si le Conseil Régional est prêt à entendre que ce mode de versement peut susciter quelques inégalités ou quelques effets pervers, il rappelle **qu'il a globalement augmenté le montant de l'enveloppe : 7,5 Millions €.**

En fait, le Conseil Régional enjoint les FJT à **entamer des démarches collectives** auprès des chambres des métiers par département pour solliciter auprès d'elles (si elles ne les utilisent pas) **des moyens affectés à la prise en charge** des jeunes en dehors des temps de formation.

## RETOUR SUR LA FORMATION «PUBLIC EN PERTE DE REPERES»

Elle a rassemblé 9 animateurs et CESF du réseau des FJT, originaires de Vannes, Rennes, St Malo, Fougères et St Briec.

L'intervenant principal était un psychologue Clinicien qui avait l'habitude des problématiques adolescentes, au fait des prises en charges de jeunes en situation « limites » : toxicomanie, incarcération, etc. Un sociologue est intervenu en milieu de formation, et il a axé son intervention sur les techniques de l'entretien.

Après avoir reçu les avis à la fois du formateur et des animateurs, après pour l'URHAJ, avoir fait le point en fin de formation, nous faisons un bilan mitigé de cette formation.

La réussite d'une formation s'apprécie, au delà du contenu de l'intervention d'un formateur à la qualité de la rencontre qui se crée entre un formateur et un groupe ; elle se mesure également à l'aulne du rapport entre les attentes des stagiaires et l'apport de l'intervenant ; et enfin pour le commanditaire que représente l'URHAJ à la satisfaction de l'ensemble des participants.

Cette formation a mis en lumière, ou elle a renforcé l'idée, mais ce n'est sans doute pas nouveau, que les membres des équipes socio-éducatives des résidences sont dans une très forte attente « d'un partage » de leur pratique professionnelle. Plus qu'un apport théorique plutôt perçu comme « indigeste », ils auraient souhaité aborder de manière un peu plus pragmatique la réalité de leur travail ; d'ailleurs, il a été fait référence pendant le bilan « d'un manque d'analyse de pratiques » sur leur lieu de travail d'où le sentiment d'un isolement professionnel face aux difficultés rencontrées.

Cette formation n'avait pas été construite avec cet objectif (analyse de pratique). Elle s'était élaborée à partir du constat fait en commission formation d'une difficulté grandissante des équipes éducatives à avoir « la bonne attitude » face à des jeunes qui n'ont plus de repères structurants, manque de repères qui se traduit par des conduites qui bousculent à la fois les hommes, les projets et les organisations.

Le choix de l'intervenant est de la responsabilité de l'URHAJ et de la commission formation et nous avons justement choisi un intervenant qui pouvait par sa formation, son histoire professionnelle et son champs théorique amener les participants à se questionner sur le sens de leurs interventions auprès de ces jeunes pour certains de plus en plus insaisissables, pour ensuite pouvoir ré-interroger leurs pratiques sur leur lieu de travail.

Nous retenons qu'il pourrait être organisé au niveau de l'URHAJ des rencontres entre les équipes socio-éducatives, qui seraient outre des lieux d'échanges, des lieux de réflexions sur des thèmes communs. Sur ce point, la commission pédagogique réfléchit sur l'organisation d'une rencontre pour l'ensemble des acteurs du réseau - équipes éducatives, directeurs, administrateurs...

## LE PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL : BILAN 2007/PROGRAMMATION 2008

### BILAN 2007 :

Nous avons réalisé ou initié l'ensemble des actions programmées totalement ou partiellement sur l'année 2007 au sein du Plan de développement régional qui fait l'objet d'un financement de l'accord-cadre.

Néanmoins, les actions d'accompagnement à la refondation associative, n'ont pas été menées à la hauteur des engagements et des besoins, en raison d'un manque de temps. En effet, cette mission demande un investissement fort de l'URHAJ, qu'il est difficile d'assurer pleinement. Sur cette mission, le pôle ressources et son renforcement semble incontournable pour assurer pleinement l'accompagnement d'une association dans son repositionnement. Une autre perspective serait de développer une collaboration plus étroite entre l'URHAJ et les DLA (dispositifs locaux d'accompagnement).

### PROGRAMMATION 2008 :

Actions	Nombre	Nombre de jours	Dates ou périodes de réalisation	Moyens humains	Coût	Apport accord-cadre	Autres sources de financements
<b>Diagnostic Association</b>	9	45	janvier : 2 /février : 1 mars : 2 /avril : 1 mai : 1 octobre:1 /novembre : 1	Permanents de l'URHAJ - Jean-Louis POTIER et Laurent MOBECHÉ	16200€	16 000€	/
<b>Diagnostic de territoire :</b> - finalisation de l'étude sur le département d'Ille et Vilaine - Communauté de Communes du Pays Léonard - Communauté de Communes de Monfort sur Meu	2,5	98	0,5 de janvier à avril 1 : de février à juin 1 : de septembre à fin 2008	Permanents de l'URHAJ - Cabinets d'études (HetD, Idéa Recherche)	68 600€	8 775 €	Conseil Régional Intercommunalités
<b>Etude de Faisabilité/ Accompagnement de projet</b> - Communauté de Communes de la Bretagne Romantique - Communauté d'Agglomération de Guingamp	2	52	1 : de mars à mai 1 : à partir du 2 <sup>ème</sup> trimestre	Permanents de l'URHAJ	33 800€	5 616€	Conseil Régional Intercommunalités DLA
<b>Refondation :</b> - Vannes la Maison du Mené - FJT de Guingamp	1,5	43	Année 2008	Permanents de l'URHAJ	15 480€	9 450€	DLA
Etude/Groupe de travail : « L'économie des FJT » « innovation architecturale »	2	45	Année 2008	Permanents de l'URHAJ - Cabinet extérieur - SA les Foyers -ADEME - AROHLM- un architecte - un sociologue urbaniste - CDC - DRE	30 000€	3 960€	DRE CDC Bretagne
<b>Mobilisation autour du PDR :</b> Réunion d'un Comité de Suivi du PDR et plus particulièrement des études	1	2	Avril 2008	Permanents de l'URHAJ et Membres du Bureau	800 €	762€	/

## LECTURE SIMPLE ET/OU DOUBLE

### Regards croisés sur la jeunesse

#### EN FORME D'IRRESPECT.

« DES JEUNES...

Ils ne veulent pas entrer dans la carrière de leurs aînés qui n'y sont plus.

Ils ne veulent pas, dans la poussière, suivre la trace de leurs vertus.

- Leurs vertus ça les fait marrer.

Leur poussière ça l'est fait tousser.

Enfin, ils ne savent pas ce qu'ils veulent.

Si...Ils ne veulent rien savoir de leur savoir. »

*Prévert, histoires anciennes et nouvelles, la pléiade.*

#### EN FORME D'ANALYSE

« La nécessité de clarification s'impose d'abord parce que depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, la jeunesse est otage du discours commun, non pas pour ce qu'elle est, mais pour ce qu'elle révèle de dysfonctionnements de notre société. S'il est vrai que cette situation d'otage n'est pas nouvelle, que l'on trouve trace à d'autres périodes, il semble que le phénomène ait pris de l'ampleur particulièrement depuis le début des années quatre vingt. On parle de la jeunesse lorsque l'on aborde la crise urbaine (au point que parfois l'on puisse croire que tous les jeunes sont « des enfants des quartiers des difficultés »), la question de l'emploi, les difficultés des relations pluriethniques, l'incertitude d'une société confrontée à une mutation profonde, à une formidable accélération de son histoire quand la société industrielle vit ses derniers feux, que les processus de régulation et de cohésion qui en dépendaient ne fonctionnent plus, que le travail, vecteur essentiel de la question sociale ne l'est plus, au moins de manière unique. Autrement dit, la jeunesse devient le miroir grossissant des interrogations, des incertitudes de l'ensemble d'une société confrontée à une mutation qu'elle ne maîtrise pas totalement. Lorsque l'on aborde ces difficultés on aborde plus souvent le jugement que « l'analyse » : la crainte que l'on a de soi pour son devenir, on la reporte sur la représentation que l'on se fait de la jeunesse»...

*Bernard Bastien, Philippe Bataille, « conseilleriez vous à un ami de venir ici ? »-P 49, Ed. de l'atelier /1998.*

## CALENDRIER

**14 février - Rennes FJT Bourg L'évêque :** Réunion CAF 35 « Cautionnement permis 1€ et accompagnement des jeunes à la gestion du budget »

**5 mars- Rennes URHAJ :** groupe « site internet/intranet » URHAJ

**6 mars- Rennes URHAJ :** Formation CRESUS - Micro-crédit

**12-13 mars - Rennes :** Formation « modules conseil général 35/dispositifs aide au permis ».

**14 mars - Rennes:** Bureau et Conseil d'Administration URHAJ

**20 mars - Quimper :** Commission Habitat

**25 mars -Dinan :** réunion groupe « Mobilité/Sécurité Routière »

## LES NOUVELLES STRUCTURES OUVERTES EN 2007 : de petites structures qui favorisent les liens entre résidents et une certaine auto-organisation.

### La résidence de Noyal-Châtillon a ouvert le 15 septembre 2007.

Gérée par le FJT Robert Rème de Rennes, elle a permis au Comité des Amitiés Sociales de développer son parc de logement sur le territoire de Rennes Métropole (Noyal-Châtillon s/Seiche est situé à une quinzaine de Kms au sud de Rennes).

Il s'agit d'une ancienne maison bourgeoise située en plein coeur de la commune qui a été transformée en 10 logements de 17 à 26 m<sup>2</sup> en moyenne (dont un logement pour jeune handicapé).

Des espaces collectifs ont été créés (salles de détente, buanderie, terrasse, parking...) et des rencontres avec les services de la Mairie, les voisins ont déjà été organisées avec les résidents. L'animateur référent passe trois fois en moyenne par semaine pour rencontrer les jeunes et régler les éventuels problèmes (dossiers Caf, problèmes techniques, informations diverses...).



Après trois mois de fonctionnement, nous constatons que cette expérience de petite résidence partagée convient aux attentes des jeunes, qu'ils soient originaires de la commune ou en mobilité professionnelle (le site PSA-Citroën est à quelques kilomètres seulement). Les résidents s'invitent mutuellement dans leur logement et s'organisent ensemble pour des sorties au cinéma ou des balades à Rennes.

En parallèle, l'animateur leur fait découvrir les services de la commune : Mairie, Mission Locale, Foyer des Jeunes, etc. A l'interne, la présence de compteurs individuels permet de les sensibiliser aux consommations d'énergie. Enfin, il est prévu des échanges avec les autres résidents du FJT Robert Rème afin de les intégrer à certaines animations, telles que la Santé, le festival de cinéma "Travelling"...

Pour conclure, même s'il est encore trop tôt pour en tirer un bilan, cette expérience de "mini-FJT" sur Rennes-Métropole constitue une réponse décentralisée aux demandes de logement des jeunes et leur permet d'expérimenter une autre forme d'habitat communautaire sur la commune, avec les autres résidents, les voisins, LE RESTE DU MONDE..."

### La Résidence FJT Habitat Jeunes du Penthièvre, rue du bout du Val à Lamballe, a ouvert le 1<sup>er</sup> mars.

Ce projet s'inscrit dans une politique globale de l'Habitat. Depuis plusieurs années, les élus communautaires s'impliquent dans une politique logement dynamique. En 2007, ils lancent un troisième Programme Local de l'Habitat avec pour objectif la création de 360 nouveaux logements sociaux. Le dernier PLH achevé en 2006 avait permis la construction de 166 logements. Une des principales orientations de ce PLH est de produire une offre de logements adaptés. Cela passe par la construction d'habitation pour les personnes aux revenus modestes, mais également par la construction d'un Foyer pour Jeunes Travailleurs dont les travaux débutés en 2005 se sont achevés en début d'année 2007 et ont ainsi permis son ouverture en mars.



Gérée par l'association l'Igloo de Saint-Brieuc, la résidence sociale-FJT propose 25 places dans 20 logements (7 T1 de 16m<sup>2</sup>, 11 T1' de 20-25m<sup>2</sup>, 2 T1 bis de 30m<sup>2</sup>).

Chaque appartement est équipé d'une kitchenette (frigo+plaques), d'une table, d'un lit et d'une armoire. Une cuisine et une pièce à vivre sont accessibles à l'ensemble des résidents.

Le foyer est en priorité réservé à de jeunes salariés, apprentis ou stagiaires en formation âgés prioritairement de 18 à 25 ans (16-30 ans par dérogation). Les logements de 25 et 30m<sup>2</sup> peuvent recevoir des couples. Ainsi, 25 jeunes pourront s'y loger.

L'objectif étant de faciliter l'accès au logement pour les jeunes, les redevances, qui comprennent le loyer, les charges individuelles, collectives et la charge salariale afférente à l'entretien de la structure, ont été fixées entre 290€ et 424€. Ces redevances sont éligibles à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) proposée par la CAF. Pour les T1, le loyer à charge, après APL, peut descendre à 30€.

Un animateur est présent 3 fois par semaine (après-midi et soirée) et apporte un soutien dans les démarches. Un gardien loge sur place et assure des travaux d'entretien et de ménage.

La taille de la structure favorise les relations entre les résidents, preuve en n'est le fort investissement des espaces collectifs, beaucoup de repas se déroulent au sein de la cuisine collective.

A ce jour, Le FJT est plein. Il y a beaucoup de rotation ce qui libère des places régulièrement.

**Une autre résidence sociale FJT a ouvert ses portes en 2007, c'est celle de Concarneau portée par La fondation Massé Trévidy de Quimper.**

**URHAJ BRETAGNE**

**28 rue de Brest**

**35000 RENNES**

**Tel: 02.99.59.19.15**

**E-Mail: [bretagne@ufjt.org](mailto:bretagne@ufjt.org)**

**Rédacteurs:**

**Jean Baranger, Claude bouillon**

**Marie-Laure Bourguin**